

PROLONGATION D’AFFICHAGE

Située à environ 65 kilomètres de Québec, Vallée-Jonction, avec son patrimoine bâti, compte parmi les municipalités les plus pittoresques de la région Chaudière-Appalaches. Ce village de 1 982 habitants est localisé entre des montagnes peu élevées qui forment la vallée, où sillonne la rivière Chaudière. Le dynamisme et la volonté de faire des Valléens et Valléennes ne sont plus à prouver. Une brochette d’industries, de commerces, de restauration et d’activités autant sportives que culturelles démontrent l’enthousiasme que nous déployons afin de faire évoluer notre municipalité et ainsi créer des emplois pour accueillir de nouvelles familles.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous la supervision du Coordonnateur des travaux publics et des services techniques, le journalier aux travaux publics participe à la maintenance, l’entretien et la réparation des infrastructures municipales et des équipements municipaux. Il peut être appelé, selon les besoins, à faire l’entretien de la véloroute, des parcs, des terrains de sport et des terrains vacants.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Collaborer à l’entretien du réseau routier et des infrastructures municipales
- Effectuer divers travaux de voirie et opérer les véhicules du service et la machinerie selon les classes admissibles (SAAQ)
- Procéder à la vérification et à la maintenance de la machinerie
- Faire l’installation des panneaux de signalisation
- Procéder à l’entretien et la réparation des bâtiments municipaux, du réseau routier et des infrastructures de la municipalité
- Voir à garder la municipalité propre et accueillante
- Procéder aux travaux d’entretien préventif, de nettoyage et de réparation des pièces d’équipements des conduites municipales d’égout et d’aqueduc
- Participer à toutes les tâches hivernales à la voirie soit le déneigement, déglacage des rues, trottoirs et stationnements, dégel des ponceaux et conduites, etc.
- Participer à toutes autres tâches connexes notamment l’entretien de la véloroute, des parcs, des terrains de sport et des terrains vacants.

EXIGENCES REQUISES

- Expérience pertinente reliée à la fonction
- Posséder un permis de conduire de classe 3, valide au Québec
- Détenir une expérience minimale de 3 ans à titre de chauffeur de camion (avec références)
- Détenir une expérience en mécanique de base de véhicules lourds
- Détenir une(des) attestation(s) et certification(s) du domaine municipal, serait un atout
- Détenir l’attestation de réussite du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction

QUALITÉS REQUISES

- Facilité de travailler en équipe
- Faire preuve de respect et de politesse envers tous, en tout temps
- Avoir de bonnes habiletés manuelles et une bonne capacité physique
- Flexibilité, dynamisme et travailleur

CONDITIONS SALARIALES ET DE TRAVAIL

Selon la convention collective en vigueur.

Horaire de travail : 40 heures / semaine

Date d’entretien en fonction : à discuter

Ce poste retient votre attention et vous détenez les qualités requises pour celui-ci ? Veuillez nous transmettre au plus tard **le 12 juillet 2025, à 16h00** votre curriculum vitae à l’adresse suivante : dg@valleejonction.qc.ca

Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, *nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues*. Nous vous remercions de l’intérêt manifesté pour le poste.

** L’emploi du masculin est utilisé dans le seul but d’alléger le texte.*